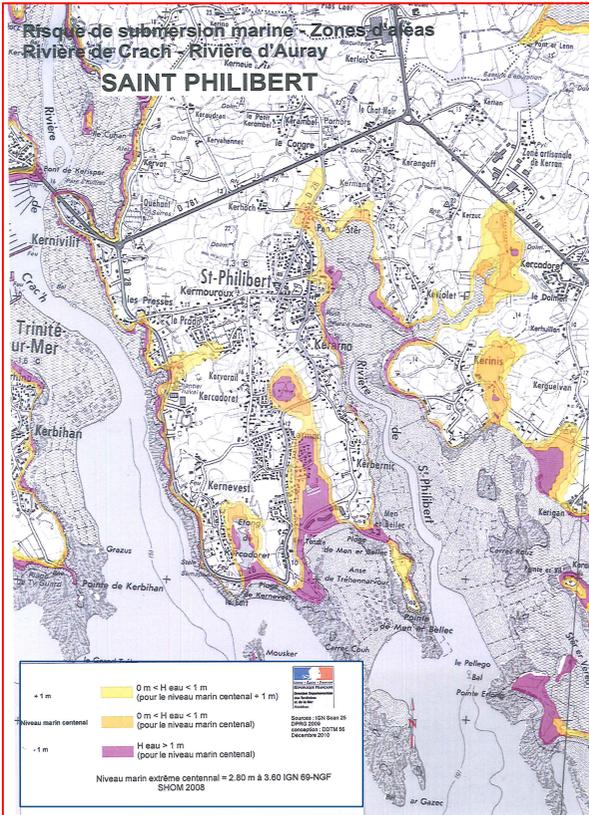




### SUBMERSION MARINE.

Couper l'électricité et le gaz.  
Se réfugier en un point haut. Vos enfants sont pris en charge à l'école.

Eviter de téléphoner. Libérer les lignes pour les secours d'urgence. N'emprunter en aucun cas, à pied ou en véhicule, les chaussées inondées. N'évacuer qu'après avoir reçu les consignes de la Mairie ou des services de secours (police, gendarmerie, sapeurs-pompiers).



### INONDATION

S'informer de la montée des eaux ([vigicrues.gouv.fr/](http://vigicrues.gouv.fr/), radio, mairie...) N'évacuer qu'après en avoir reçu

l'ordre. Fermer portes, fenêtres et aérations. Couper le gaz et l'électricité. Prévoir l'évacuation, ou monter dans les étages. Ecouter la radio 101.3 pour connaître les consignes à suivre. Vos enfants sont pris en charge à l'école, éviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours.

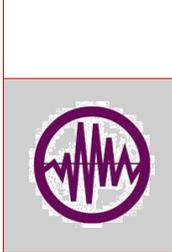
Commune de Saint-Philibert Morbihan 56470



**TEMPÊTE** Prendre connaissance des avis de tempêtes sur [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com), radio locale 101.3, SMS Mairie. Se mettre à l'abri, car il y a un risque de chutes de branches et d'objets divers. Les voies pouvant être impraticables, éviter les déplacements. N'intervenir en aucun cas sur les toitures et ne pas toucher les fils électriques tombés au sol.



**MOUVEMENT DE TERRAIN.** Evacuer les lieux si nécessaire. Après le mouvement de terrain, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé. Informer les autorités et contacter votre assurance.



**SEISME.** Dans un bâtiment, s'abriter près d'un mur, ou sous un meuble solide. S'éloigner des fenêtres. Dans la rue: Ne pas rester sous des fils électriques, ponts, toitures... En voiture: s'arrêter loin des ponts, bâtiments... Couper le moteur, ne pas descendre et attendre la fin des secousses.

### ÊTRE INFORMÉ:

facebook@prefet56

Twitter @prefet56

facebook@ggd56

Vannes 101.3



meteofrance.com

vigicrues.gouv.fr

morbihan.fr  
circulation



### ALERTES SMS

S'inscrire à la Mairie  
02 97 30 07 00 ou  
contact@stphilibert



Consulter le Plan Communal de Sauvegarde de Saint-Philibert en Mairie pour toute information sur l'organisation des alertes suivant les aléas potentiels.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs de Saint-Philibert

Document à conserver

# 5 RISQUES MAJEURS\*



Submersion marine

Inondation

Tempête

Mouvement de terrain

Séisme

\*Risques majeurs identifiés. Consulter le Dossier Plan Communal de Sauvegarde disponible à la Mairie pour les informations sur les autres risques potentiels.

## ÊTRE INFORMÉ DES BONS REFLEXES

<http://www.saintphilibert.fr/actualites>



## ÊTRE INFORMÉ DES BONS REFLEXES

Ecouter les consignes à la radio Limiter vos déplacements pour ne pas gêner les secours

101.3

Libérer les réseaux pour les secours Vos enfants sont pris en charge à l'école

## ÊTRE PRÊT pour une évacuation

- Équipement souhaitable:
- Récepteur radio à piles avec recharges
- Lampe torche ou frontale avec recharges
- Couvertures dont une de survie
- Vêtements chauds et pluie, chaussures, bottes
- Nourriture et eau (fruits secs, biscuits...)
- Médicaments: traitements en cours, trousse de 1er secours
- Documents personnels (identité, cartes de santé, argent..)
- Couteau, ficelle, papier, stylos.
- .....



**FEU de FORÊT:** Si vous êtes témoin d'un départ de feu, **appeler les sapeurs pompiers 18 (ou 112)**. Si le feu menace votre maison, fermer les volets et les fenêtres, couper la ventilation, obturer les bouches d'aération, rentrer les bouteilles de gaz éventuelles.



**INCENDIE IMPORTANT:** Alerter les pompiers 18 ou 112 depuis un portable, alerter la police municipale **02 97 30 07 05** ou le 17. Ne pas faire obstruction à l'organisation des secours.



**RUPTURE DE DIGUE:** Pendant l'évacuation: Rejoindre si possible des zones en hauteur ou la partie supérieure de votre habitation. Se rendre à l'hébergement de secours prévu par la mairie et faites-vous recenser. En cas de mise à l'abri, écouter la radio 101.3 et suivre les consignes.



**TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE** Eviter un sur-accident: s'éloigner de la zone de l'accident. Alerter les secours (18 ou 112) en précisant: le lieu, le véhicule, **son code danger et son code matière**, les victimes éventuelles, les phénomènes constatés (feu, explosion, fuite...), . Se mettre à l'abri. Se laver en cas d'irritation. **Respecter les consignes**



**TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES** Face à un accident, alerter immédiatement les secours en composant le **18 ou le 112**. Lors de l'appel, garder son calme et exposer clairement la situation: nombre de victimes apparentes, lieu précis de l'accident. Ne pas faire obstruction à l'organisation des secours.



**POLLUTION DU RESEAU D'EAU.** Respecter les consignes. Ecouter la radio (101.3 FM) . S'assurer que les personnes sensibles de votre entourage ont été approvisionnées en eau potable en bouteille. Une distribution alternative est organisée par la Mairie.



**COUPURE DU RESEAU D'EAU.** Respecter les consignes. Se tenir informé (101.3 FM) . Assurez-vous que les personnes sensibles de votre entourage ont été alimentées en eau potable en bouteille. Une distribution alternative est organisée par la Mairie.



**RUPTURE DE LIGNE ELECTRIQUE.** En cas de rupture, ne jamais toucher une ligne électrique, qu'elle soit en contact direct ou non avec le sol. **Alerter les services de la mairie** qui protégeront la zone et activeront le dépannage ENEDIS,



**POLLUTION MARINE.** Mettre en sécurité vos équipements en bord de mer - Ne pas s'exposer à la nappe d'hydrocarbure. Signaler les écosystèmes sinistrés. Ecouter la radio(101,3). Participer aux opérations de dépollution en suivant les consignes.



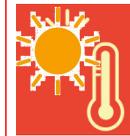
**DECOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE:** En cas de découverte d'engins de guerre, bombes ou munitions: ne pas les manipuler. Appeler immédiatement le service de police (17), les pompiers (18) ou la mairie pour que le site soit balisé et protégé.



**NEIGE ET VERGLAS:** Routes impraticables et trottoirs glissants. Éviter les déplacements sauf nécessité en prévenant vos proches. Se munir d'équipements spéciaux. Se renseigner auprès du <http://www.morbihan.fr/les-services/deplacements/conditions-de-circulation/>



**GRANDS FROIDS.** Éviter les expositions longues au froid, au vent, aux courants d'air. Adopter un habillement adéquat. Vérifier la qualité de l'air dans les espaces habités afin d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Demeurer actif et rester attentif aux autres.



**CANICULE.** Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour. **Boire de l'eau fréquemment et abondamment même sans soif.** Prendre des nouvelles de vos voisins et vos proches, surtout s'ils vivent seuls et s'ils sont âgés.



**RISQUE SANITAIRE.** Éviter les contacts avec les malades. Porter un masque pour protéger votre entourage ou vous garantir de ceux qui peuvent être atteints. Se laver souvent les mains avec du savon. **Suivre les consignes de la mairie pour tout type de risque sanitaire**



**EPIZOOTIE:** S'il y a contact avec les animaux malades, se laver les mains. Ecouter les consignes des pouvoirs publics. Respecter les règles de circulation des personnes et des animaux dans les zones touchées. [gouvernement.fr/risques/epizootie](http://gouvernement.fr/risques/epizootie)

RECOMMANDATIONS